

## COOPÉRATION

### GUINÉE - UE

#### Partenaires de l'UE

- Ministère de l'Economie et des Finances
- Ministère du Budget
- Autres Partenaires Techniques et Financiers

#### Faits et chiffres

Contribution de l'UE: 11,9 million d'euros

#### Des résultats concrets:

- Recensement des redevables professionnels des cinq communes de Conakry
- Equipement des salles de formation en faveur de la Direction Nationale des Impôts et de la Direction Générale des Douanes
- Soutien aux concours de recrutement permettant la mise en place de la Cour des Comptes



\*Délégation de l'Union européenne en République de Guinée  
Tél.: (+224) 622 35 20 71 - 631 40  
48 70 71 - 664 35 20 70  
[delegation-guinee-conakry@ceas.europa.eu](mailto:delegation-guinee-conakry@ceas.europa.eu)  
Immeuble Le Golfe, Lanséboundji  
BP:730 - Conakry  
<http://ceas.europa.eu/delegations/guinee>  
<https://www.facebook.com/DelegationDelUnionEuropeenneEnGuinee>

## APPUI À LA RÉFORME DES FINANCES PUBLIQUES EN GUINÉE

### Améliorer la gouvernance économique et financière

*Accompagner les autorités dans la gestion du programme de réformes des finances publiques, en renforçant les capacités des acteurs impliqués*



#### **Le contexte, les enjeux**

Depuis 2010 le gouvernement est contraint de fournir des efforts importants en vue de redresser une situation macroéconomique et financière très difficile. L'établissement des piliers nécessaires en matière de gestion des finances publiques a permis l'atteinte en 2012 du point d'achèvement au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPTE). Le gouvernement guinéen a conduit avec l'appui du FMI une évaluation PEFA (*Public Expenditure and Financial Accountability*) en 2013 et a engagé sur cette base avec le soutien des partenaires techniques et financiers, et notamment de l'Union européenne, un Plan de Réforme des Finances Publiques (PREFIP). Adopté en mai 2014 par le Conseil des Ministres, le PREFIP a défini les programmes de réformes couvrant l'ensemble des volets de la gestion des finances publiques qui guident l'action gouvernementale.

#### **La réponse de l'UE**

Le Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques (PARFIP) fait suite au Programme d'Appui Institutionnel à la Gouvernance (PAIG) du 9<sup>ème</sup> FED (6 millions d'euros) qui a démarré en 2012 pour soutenir les réformes entreprises par le gouvernement. Le PARFIP (11,9 millions d'euros), initié fin 2014, vise à consolider les résultats obtenus pendant ces dernières années et approfondir la réforme des finances publiques, à travers:

- ▶ Le renforcement des systèmes de redevabilité financière de l'Etat, notamment par l'amélioration de la gestion de la trésorerie et de la fonction comptable ainsi que par l'appui à l'établissement des corps de contrôle externe, en particulier la mise en place de la Cour des Comptes;
- ▶ L'amélioration des revenus intérieurs de l'Etat à travers le renforcement des capacités de la Direction Générale des Douanes et de la Modernisation de l'Administration Fiscale, notamment par la mise en place de nouvelles procédures visant à améliorer la transparence et le niveau des recettes;
- ▶ Le renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de l'Economie et des Finances, à travers la mise en œuvre d'un programme de formation de ses agents et le financement des équipements d'apprentissage.